



Le Saint-Siège

***DISCORSO DI GIOVANNI PAOLO II
AL PRIMO AMBASCIATORE DELLA REPUBBLICA SLOVACCA
PRESSO LA SANTA SEDE, S.E. IL SIGNOR ANTON NEUWIRTH,
IN OCCASIONE DELLA PRESENTAZIONE
DELLE LETTERE CREDENZIALI* Lunedì, 4 luglio 1994***

Monsieur l'Ambassadeur,

1. C'est avec un plaisir particulier que je reçois les Lettres qui vous accréditent pour une mission de notable importance: en votre personne en effet, la noble nation slovaque, après être devenue un État indépendant et souverain, le 1er janvier 1993, envoie son premier Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire près le Saint-Siège. J'adresse une pensée déférente au Président de la République, S.E. M. Michal Kovac, ainsi qu'à la population de Slovaquie tout entière dont vous avez bien voulu confirmer tout à l'heure les sentiments de dévotion envers le Successeur de Pierre. Comme vous l'avez justement souligné, la particularité de cette circonstance a son équivalent dans la nomination simultanée du premier Nonce apostolique en Slovaquie, en la personne de S.Exc. Mgr Luigi Dossena. Les relations du Pape avec le peuple slovaque sont marquées par une cordialité et une affection particulières. Chaque semaine les pèlerins de l'archidiocèse de Trnava et des diocèses de Banska Bystrica, Kosice, Nitra, Roznava et Spis, et aussi de l'Éparchie de Presov, sont en effet nombreux à venir à Rome pour me rendre visite. De plus, parmi mes plus proches collaborateurs, se trouve un de vos illustres compatriotes, le Cardinal Jozef Tomko, qui met sa foi authentique reçue au cœur de l'Europe, au service de l'évangélisation du monde entier. Et puis, pour moi, demeurent inoubliables les journées du voyage apostolique en Bohême, Moravie et Slovaquie en avril 1990. J'ai encore devant les yeux les images de la célébration eucharistique pleine d'enthousiasme, qui s'est déroulée à l'aéroport de Bratislava. Il s'agit de moments qu'il n'est pas exagéré de qualifier d'historiques, et j'aime à penser que votre présence à Rome, M. l'Ambassadeur, est en quelque façon le fruit de l'intensité et de la valeur de ces rencontres. J'ai voulu faire allusion à ces événements pour souligner comme il est beau et important que les relations diplomatiques plongent leurs racines dans des liens plus profonds et durables de culture et de foi. Une telle considération est plus pertinente que jamais en cet instant de la vie du continent européen, instant où existe manifestement le risque de sous-évaluer la dimension des valeurs humanistes au profit des aspects économiques qui, tout en ayant certes une grande importance, ne peuvent, à eux seuls, fonder et soutenir un «ethos» et une façon de penser commune. Cette vérité que l'Église a tant à cœur, est particulièrement valable en ce moment en Slovaquie, en cette phase de transition propice mais délicate, qui la mènera à un rôle de pleine maturité nationale et internationale.

2. En devenant un État souverain la République slovaque a «hérité» de toute la législation concernant d'une part la façon de régir les relations avec la Communauté internationale et d'autre part, l'élaboration des règles intérieures. Celles-ci ont comme pivot le respect des droits de l'homme, y compris la liberté religieuse. En développant ultérieurement ces règles, la Slovaquie pourra occuper dignement sa place dans le concert des nations et particulièrement développer des relations de bon voisinage avec les pays limitrophes. Quant au domaine intérieur, l'application toujours plus soigneuse des règles mentionnées ci-dessus, offrira à chaque citoyen y compris ceux des minorités nationales, une sécurité légale et la possibilité d'un développement harmonieux dans le respect des particularités des groupes qui composent cet État.

3. J'ai déjà fait mention du lien solide qui unit les Slovaques à l'Église et au Siège de Pierre, assurément grâce à l'œuvre géniale d'évangélisation réalisée par les saints Cyrille et Méthode. Cette parenté spirituelle est indiquée de façon éloquente par le fait que la vénérable dépouille mortelle du premier est conservée à Rome tandis que celle du second est conservée non loin de la frontière de la Slovaquie, en Moravie, à Velehrad où j'ai eu la joie, comme pèlerin, de m'arrêter pour prier. C'est justement demain, par une heureuse et favorable coïncidence, que sera célébrée en Slovaquie, la solennité des deux saints frères Co-Patrons de l'Europe, qui est aussi la fête nationale. On peut dire que le christianisme est intimement lié à l'histoire de la nation. La majeure partie des citoyens de la Slovaquie se déclare en effet catholique, se reconnaissant dans cette identité plus que millénaire qui caractérise le riche patrimoine historique et culturel du pays. Et les cinq diocèses qui forment la province ecclésiastique de Trnava, outre l'éparchie de Presov qui dépend directement du Saint-Siège, transmettent de génération en génération cet héritage d'incalculable valeur. Mais nous savons bien que le rapport d'un peuple à l'Évangile est toujours un rapport vivant, qui a besoin d'être continuellement nourri et renouvelé à chaque génération. Je souhaite donc que notre époque, période de passage du second au troisième millénaire chrétien, voie à l'œuvre de généreux et sages témoins de la Vérité, appartenant à tous les états de vie, qui se dédient totalement comme Cyrille et Méthode à semer le message chrétien dans les situations socio-culturelles concrètes, pour que les enfants et petits-enfants de ceux qui ont tant souffert pour la foi, fassent à leur tour l'expérience de la joie de passer leur vie au service de Dieu et de l'homme.

4. Également en ce qui concerne les relations entre l'État slovaque et l'Église cette période est riche de promesses et de développements. De janvier 1993 à aujourd'hui, les autorités de la République slovaque ont été favorablement disposées envers l'Église. D'importantes règles ont été promulguées, visant à rétablir un régime d'équité et de pleine légalité. Je pense par exemple aux lois relatives à la restitution des biens ecclésiastiques confisqués, à l'enseignement de la religion dans les écoles publiques et à bien d'autres domaines encore. Il faut certainement continuer sur cette voie comme vous l'avez affirmé, M. l'Ambassadeur, avec conviction dans votre adresse. Il s'agit de profiter du temps favorable que nous concède la Providence pour appliquer les accords déjà conclus, régler des questions encore pendantes, et progresser ainsi dans la poursuite des objectifs communs. Je veux en particulier parler de la présence de l'Église dans certains milieux qui, jusqu'à il y a peu de temps, lui étaient fermés: les hôpitaux, les écoles, les prisons, les casernes, les moyens de communication sociale, le monde de la culture. L'Église, vous le savez bien, ne demande pas de privilèges, elle désire seulement servir le bien commun, en contribuant à la renaissance spirituelle de la Slovaquie, après la triste période de l'oppression totalitaire communiste. Elle ne se lassera pas, selon le mandat reçu du Christ, de proposer à tous les citoyens les normes morales et leurs fondements immuables, pour les aider à découvrir ou à confirmer l'importance des valeurs éthiques dans la vie privée et publique. A cette fin, il est plus que jamais souhaitable que la collaboration entre les autorités de l'État et celles de l'Église se poursuive, s'approfondisse et s'intensifie dans le respect de l'autonomie et des compétences respectives. En cette année dédiée à la famille, il faut rappeler que la défense et la promotion de

l'institution familiale, cellule fondamentale de l'Église et de la société, doit devenir un domaine privilégié d'étroite collaboration entre la communauté ecclésiale et la communauté politique. L'Église, pour sa part, obéissant à l'invitation du Seigneur, se consacrera avec une attention toujours plus grande à l'évangélisation et à la promotion humaine, cherchant à remédier, selon ses possibilités, aux besoins des plus pauvres et des plus nécessiteux.

5. M. l'Ambassadeur, j'ai beaucoup apprécié, à travers les paroles courtoises que vous m'avez adressées, une participation profonde à la pensée de l'Église et à ses finalités. Je suis sûr que cela constitue les meilleures prémisses pour une coopération toujours plus profitable, pour le bénéfice non seulement du pays que vous représentez, mais aussi de la coexistence pacifique et du développement des peuples de l'Europe toute entière. Je sais combien est chère au cœur du peuple que vous représentez la dévotion à la Mère de Dieu, exprimée en particulier dans les sanctuaires qui lui sont dédiés à Levoca et Sastyn, et c'est pourquoi je désire confier la mission que vous entreprenez, à la constante protection de la très Sainte Vierge. Je recommande aussi le cheminement de toute la population slovaque dans toutes ses composantes à l'intercession de la protectrice céleste de la Slovaquie et des saints Cyrille et Méthode, afin qu'elle puisse vivre dans la paix et dans la prospérité. M. l'Ambassadeur, je vous adresse mes vœux sincères pour le déroulement serein de la mission qui vous a été confiée, et sur laquelle j'invoque volontiers l'abondance des faveurs célestes en gage desquelles je vous donne de tout cœur la Bénédiction apostolique demandée, l'étendant à vos collaborateurs, à vos familles respectives et à tous les citoyens de la bien-aimée République de Slovaquie.

**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.28 p.4.*

© Copyright 1994 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana